



## Département du Val de Marne

## Mairie de Choisy-le-Roi

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

<u>Conseillers en exercice</u>	43
Présents	27
Représentés	14
Absent	2

<u>Votes</u>	
Pour	41
Contre	0
Abstention	0
N.P.P.V	0

**Conseil Municipal****Séance du 15 décembre 2025**

Le lundi 15 décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le lundi 08 décembre 2025, s'est réuni à hôtel de ville, sous la présidence de Tonino PANETTA, Maire.

**Etaient présents :**

M. Mmes. : Béatrice ALIROL, Stéphane BANCE, Hamida BOUGUEROUA, Julien BOURVEN, Yacin CHALBI, Laurent CHASSAY, Vasco COELHO, Rachel COHEN, Catherine DESPRÈS, Damien DESROCHES, Frédéric DRUART, Terence ESSONE MENGUE, Sabrina FONTAINE, Martine FOURNIAUD, Amandine FRANCISOT, Danièle GAULIER, Fabien GUILLAUD BATAILLE, Bénédicte HACHE, Lucie LANTERNIER, Nathalie LEMOINE, Monique LORES, Henrique MARQUES, Sushma OSTERMEYER, Tonino PANETTA, Franklin Lambert POUDY, Hacès SASU, Billy SOMSOUK,

**Etaient représenté·e·s :**

M. Thierry BALIAS pouvoir à Terence ESSONE MENGUE  
MME Malika BENKAHLA pouvoir à Tonino PANETTA  
MME Mathilde BEZACE pouvoir à Bénédicte HACHE  
M. Kristian BOLLE-DALLIAH pouvoir à Stéphane BANCE  
M. El Arbi CHIRRANE pouvoir à Julien BOURVEN  
MME Jocelyne DIMNET pouvoir à Sushma OSTERMEYER  
MME Hafida FADLI pouvoir à Yacin CHALBI  
MME Laura FOURNIER pouvoir à Danièle GAULIER  
M. Karim GARROUT pouvoir à Damien DESROCHES  
M. Sébastien HUTIN pouvoir à Fabien GUILLAUD BATAILLE  
M. Ali ID ELOUALI pouvoir à Hamida BOUGUEROUA  
M. Alain OMRANE pouvoir à Sabrina FONTAINE  
M. Walid SAYADI pouvoir à Franklin Lambert POUDY  
M. Moustapha THIAM pouvoir à Vasco COELHO

**Etaient absent.e.s :**

Hassan AOUMMIS, Sabrina DOS REIS

**Secrétaire de séance :**

Damien DESROCHES

**O B J E T****Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Petite Couronne**

Accusé de réception en préfecture  
094-219400223-20251218-DEL-25-122-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2025  
Date de réception préfecture : 18/12/2025

# **Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Petite Couronne**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la convention d'adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Petite Couronne.

## **LE CONSEIL,**

Vu l'exposé de Vasco COELHO,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment son article 26,

Vu le décret n°86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'ancien article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux,

Vu la délibération n°25.003 du 07/03/2025 portant participation de la commune de Choisy-le-Roi à la procédure de mise en concurrence engagée par le CIG Petite Couronne pour le renouvellement du contrat-cadre d'assurance des risques statutaires,

Vu le résultat de la consultation du CIG Petite Couronne et la proposition de CNP Assurances (assureur), en partenariat avec Relyens (courtier),

Considérant que le contrat d'assurance des risques statutaires, auquel adhère la commune de Choisy-le-Roi, et souscrit par le CIG Petite Couronne auprès de CNP Assurances, arrive à terme au 31/12/2025,

Considérant que les conditions proposées par le CIG Petite Couronne au terme de sa consultation s'avèrent les plus intéressantes tant d'un point de vue financier que d'un point de vue de la couverture,

## **DELIBERE**

**ARTICLE 1** : Approuve les taux et prestations proposés pour la collectivité par le CIG Petite Couronne dans le cadre du contrat groupe d'assurance des risques statutaires.

**ARTICLE 2** : Décide d'adhérer à compter du 1er janvier 2026 et pour une durée de 4 ans au contrat groupe d'assurance des risques statutaires souscrit pour le compte de la collectivité par le CIG Petite Couronne avec l'entreprise d'assurance CNP Assurances en partenariat avec Relyens.

**ARTICLE 3** : Prend acte que les frais de gestion du CIG Petite Couronne qui s'élèvent à 0,60% de la prime d'assurance acquittée par la collectivité, viennent en supplément des taux d'assurance déterminés dans le certificat d'adhésion.

**ARTICLE 4** : Dit que les crédits sont prévus au budget des exercices concernés.

**ARTICLE 5** : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant par délégation à signer le certificat d'adhésion ainsi que la convention à intervenir dans le cadre du contrat groupe et tout autre document y afférent.

**ARTICLE 6** : Prend acte que la collectivité pourra quitter le contrat groupe sous réserve du respect du délai de préavis précisé dans ledit contrat.

**ARTICLE 7** : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication sur le site internet de la commune [www.choisylroi.fr](http://www.choisylroi.fr).

Accusé de réception en préfecture  
094-219400223-20251218-DEL-25-122-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2025  
Date de réception préfecture : 18/12/2025

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait et délibéré en séance du 15 décembre 2025

Pour extrait conforme,

Tonino PANETTA  
Maire



Accusé de réception en préfecture  
094-219400223-20251218-DEL-25-122-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2025  
Date de réception préfecture : 18/12/2025